

Séance du 14 Mars 2006

L'an deux mil six le quatorze Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND,

Absents : M. Tanguy MORVAN, Mme Louissette LE ROUX, Mr Michel LE ROY, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFROY -LE JAN

Procurations : Mme Sylvie GEFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mr Michel LE ROY à Mr André RIOU,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 Mars 2006

Date de Publication : 16 Mars 2006

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Vente maison traon ker

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations des 22 Juin 2004 et 21 Décembre 2004 relatives à la vente de bâtiments communaux. Il indique qu'un acquéreur de la " Maison Traon Ker " s'est fait connaître auprès de Me TILLY, notaire à Guerlesquin, pour une proposition d'acquisition à hauteur de 36 600 € Euros net vendeur de cette propriété cadastrée section AC 463: 1a 88 AC 500: 1a 71 AC 503: 0 a 98 ca: AC 469: 0a 01 ca soit un total de 458 M2 environ.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cette proposition et d'être autorisé à vendre cette propriété. Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité, autorise la vente de ce bien auprès de l'étude de Me Tilly, au prix de 36 600 Euros net vendeur, autorise le Maire à signer l'ensemble des documents à intervenir.